



Collectif des Avocats pour la Défense des Victimes de Crimes de Droit International Commis au Burundi (CAVIB)



FO.CO.DE



SOS - TORTURE / BURUNDI

"Celui qui sauve une vie sauve l'humanité toute entière"



COALITION BURUNDAISE DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME (CBDDH)



TOURNONS LA PAGE Pour l'alternance démocratique en Afrique



Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité



Ensemble pour le Soutien des Défenseurs des Droits Humains en danger

light? FOR ALL THEY RISE, WE RISE



A Son Excellence Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU

A

New York

Avec copie pour information à :

- Son Excellence, Evariste Ndayishimiye, Président de la République du Burundi et Président en exercice de la communauté Est Africaine (EAC)
- Son Excellence Yoweri Kaguta Museveni, le Président de la République d'Ouganda et Médiateur dans le conflit burundais.
- Son Excellence Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie
- Son Excellence, Félix-Antoine Tschisekedi Tschilombo, Président de la République Démocratique du Congo (RDC)
- Son Excellence Dr William Samoei Ruto, Président de la République du Kenya
- Son Excellence Paul Kagame, Président de la République du Rwanda
- Son Excellence, Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud,
- Son excellence Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine.

Objet : La résolution de la crise politique burundaise par la réhabilitation de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi ainsi qu'un dialogue sincère et inclusif inter burundais est une piste pour contribuer à la paix et la sécurité de la Région des Grands Lacs.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

A l'occasion de la tenue du 11^{ème} Sommet du Mécanisme de Suivi de la mise en œuvre de l'Accord-Cadre pour la paix, la sécurité et la Coopération en République Démocratique du Congo (RDC) et dans la région qui se tient à Bujumbura ce 06 mai 2023 et auquel vous participez, les organisations de la société civile burundaise signataires de la présente, s'adresser à votre haute personnalité pour vous rappeler que la résolution de la crise politique burundaise constitue une piste pour assurer la paix et la sécurité dans toute la région.

En effet, Monsieur le Secrétaire Général, depuis la crise politique non résolue de 2015 qui a généré une crise humanitaire et des droits humains sans précédent, le gouvernement du Burundi a balayé du revers de la main toutes les initiatives de retour à la normalité notamment la tentative de médiation menée par le Président Ougandais

sous l'égide de la Communauté Est Africaine sans oublier les efforts de l'Union Africaine et des Nations Unies qui sont demeurés lettre morte.

L'Accord d'Arusha pour la paix et la Réconciliation au Burundi qui demeure le fondement de l'espoir du meilleur vivre-ensemble des Burundais est constamment jeté aux oubliettes notamment à travers les hold-up électoraux de 2015 et de 2020 sans oublier la révision unilatérale de la Constitution initiée par le parti au pouvoir depuis 2018. La recherche de la vérité en vue de mettre un terme au passé douloureux est actuellement manipulée et politisée de sorte que la réconciliation du peuple burundais est à jamais hypothéquée avec toutes les conséquences que cela apporte dans une Nation qui a été déchirée par plusieurs décennies de conflit.

Plusieurs milliers de réfugiés burundais restent en exil dans les pays voisins et ailleurs, ceux qui osent rentrer sont souvent persécutés de nouveau en raison de l'impunité devenue endémique, la terreur étant devenue un mode de gouvernance couramment utilisée par le régime politique du parti au pouvoir, le CNDD-FDD. Une partie de Burundais ont même déjà pris la résolution de combattre militairement le régime en place, ce qui risque d'aggraver la situation socio-politique des Burundais actuellement accablés par la pauvreté et la dureté d'autres conditions de vie socio-économiques. La population burundaise est confrontée au terrorisme d'Etat résultant des activités de jeune du parti au pouvoir « Imbonerakure » qui commet sème la terreur et commet des violations graves des droits humains contre la population.

La rupture des équilibres ethniques dans les institutions qui gouvernent le pays et plus particulièrement au sein des corps de défense et de sécurité renforcent la politique d'exclusion et de discrimination, jetant les jalons à des conflits politiques et interethniques futurs.

Le verrouillage de l'espace des libertés publiques a atteint son paroxysme et à l'approche de nouvelles échéances électorales, nombreux acteurs politiques notamment de l'opposition ne peuvent pas oser rentrer au pays. Des condamnations politiquement motivées à de lourdes peines ainsi que des mandats d'arrêt fantaisistes ont été mis à charge des défenseurs des droits humains, des journalistes et des acteurs politiques qui sont contraints de rester en exil.

Les organisations signataires réitèrent leur demande pour solliciter votre engagement dans la résolution de la crise politique qui fait toujours rage au Burundi en passant notamment par réhabilitation de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la réconciliation signé le 28 août 2000 ainsi que l'instauration d'un dialogue inter burundais qui devrait être sincère et inclusif avec les opposants au régime au pouvoir.

En effet, signé en présence des Secrétaires Généraux de l'ONU et de l'OUA, du Représentant de l'Union Européenne et de nombreux Chefs d'Etats et de Gouvernements dont les Présidents membres des pays de l'EAC qui en étaient cosignataires, à savoir Benjamin Mkapa de Tanzanie, Daniel Arap Moi du Kenya, Yoweri Kaguta Museveni de l'Ouganda, l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation avait été obtenu à l'issue des négociations qui ont mis fin à une décennie de guerre civile dévastatrice.

Excellence Monsieur le Secrétaire général, force est malheureusement de constater que la violation de l'Accord d'Arusha et de la Constitution de 2005 qui en était issue, à travers l'imposition par la force d'un troisième mandat de feu Pierre Nkurunziza alors que les deux textes exigeaient la limite des mandats présidentiels à deux, a causé l'éclatement de la crise burundaise d'avril 2015 qui reste toujours sans solution et le Médiateur dans ce conflit, le Président Ougandais Yoweri Kaguta Museveni n'a pas encore publiquement notifié aux parties intéressées la suite qui devrait être réservée à cette initiative régionale qui tarde à secourir le peuple burundais qui a soif de paix et de sécurité.

La violation de cet accord historique et de la Constitution de 2005 qui en était issue a été confirmée plus tard par le jugement de la Cour de justice de la Communauté Est Africaine, rendu à Bujumbura le 25 novembre 2021, statuant que l'Etat Burundais avait violé ces deux textes ainsi que le traité portant création de l'EAC en autorisant le troisième mandat de la discorde qui a été brigué par le Président Pierre Nkurunziza en 2015.

De surcroît, il est regrettable de constater que le pouvoir politique en place continue à nier des problèmes politiques et sociaux qui hantent la population burundaise en s'enfermant dans une fuite en avant, en refusant un dialogue organisé par la région de l'Est africaine, malgré les appels allant dans ce sens qui émanaient des Nations Unies, de l'Union Africaine et des différents partenaires du Burundi.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général, le 11^{ème} Sommet du Mécanisme Régional de suivi de l'Accord Cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et Région est une bonne occasion pour évaluer les étapes franchies dans la restauration de la paix et la sécurité en RDC et ceci constitue une préoccupation légitime pour tous les peuples de la région.

Ainsi, les organisations signataires demandent à l'ONU d'inclure sur l'agenda des questions de la région des Grands celle de la crise burundaise dont la résolution partielle pourrait également passer par la mise en application du jugement de la Cour de la Communauté Est Africaine et les Nations unies devraient s'engager plutôt à accompagner le Burundi sur le chemin de la paix et la réconciliation, seule voie vers le développement durable.

La célébration du 10^{ème} anniversaire de l'Accord cadre d'Addis-Abeba ne serait couronné de succès que si l'un des Garants de l'Accord d'Arusha qu'est l'ONU déclenche le processus de la réhabilitation de cet Accord cher au peuple Burundais. Il n'est pas superflu de rappeler que tant que le conflit burundais persiste, les personnes recherchées par le Gouvernement du Burundi sont celles qui ont pris le lead dans la défense de l'Accord d'Arusha et la constitution de 2005 et, qu'à ce titre, toute recherche d'une solution pacifique et négociée doit les impliquer.

Par ailleurs, il serait étrange, voire paradoxal que le Président en exercice de l'EAC, M. Evariste Ndayishimiye s'obstine à refuser le dialogue avec ses propres concitoyens en vue de trouver une solution durable pour son pays mais s'attèle à la résolution des crises qui minent d'autres pays.

Dans l'espoir que les Nations Unies prendront leur responsabilité historique pour une paix et stabilité globales dans la région des Grands-Lacs en aidant les Burundais à trouver une solution durable appropriée, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre plus haute considération.

Les organisations signataires

1. Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture (ACAT-Burundi)
2. Association Burundaise pour la Protection des Droits Humains et des Personnes Détenues (APRODH)
3. Association Burundaise des Journalistes en Exil (ABJE)
4. Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits Humains (CBDDH)
5. Collectif des Avocats des Victimes des crimes de droit international commis au Burundi (CAVIB)
6. Coalition Burundaise pour la Cour Pénale Internationale (CB-CPI)
7. Coalition de la Société Civile pour le Monitoring Electoral (COSOME)
8. Ensemble pour le Soutien des Défenseurs des Droits Humains en Danger(ESDDH)
9. Forum pour la Conscience et le Développement (FOCODE)
10. Forum pour le Renforcement de la Société civile (FORSC)
11. Light4 All
12. Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « Iteka »
- 13.. Mouvement Inamahoro Femmes & Filles pour la Paix & la Sécurité
14. Mouvement des Femmes et des Filles pour la Paix et la Sécurité (MFFPS)
15. Observatoire de la Presse au Burundi (OPB).
16. Réseau des Citoyens Probes (RCP)
17. SOS Torture Burundi
18. Tournons la page Burundi (TLP-Burundi)
19. Union Burundaise des Journalistes (UBJ).